

# Annales politiques et littéraires, n° 804

## Les pages

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

2 Fichier(s)

## Les mots clés

[Affaire Dreyfus](#)

## Présentation

Date 1898-11-20

Genre Presse (numéro de revue)

Mentions légales Fiche : Centre d'Études sur Zola et le Naturalisme & Institut des textes et manuscrits modernes, CNRS-ENS ; projet EMAN (CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Editeur de la fiche Jean-Sébastien Macke, Centre d'Étude sur Zola et le Naturalisme & Institut des textes et manuscrits modernes, CNRS-ENS ; projet EMAN (CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle).

## Description & Analyse

Période de l'affaire Dreyfus 4/7 - Vers la révision du procès Dreyfus (août 1898).

Jusqu'au retour de Zola en France (juin 1899)

Contributeur(s)

- Macke, Jean-Sébastien (02-09-2015)
- Walter, Richard (édition numérique)

## Citer cette page

*Annales politiques et littéraires* n° 804, 1898-11-20

Jean-Sébastien Macke, Centre d'Étude sur Zola et le Naturalisme & Institut des textes et manuscrits modernes, CNRS-ENS ; projet EMAN (CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle).

Consulté le 03/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

[https://eman-archives.org/Zola\\_Dreyfus/items/show/17](https://eman-archives.org/Zola_Dreyfus/items/show/17)

Copier

Notice créée par [Jean-Sébastien Macke](#) Notice créée le 02/09/2015 Dernière modification le 13/01/2023

---

DIRECTEUR :

**Jules BRISSON**

ABONNEMENTS

**Édition ordinaire**

(TEXTES SEULS)

Un an	Six mois
France.....	<b>6 fr. 50</b>
Union postale.	<b>7 fr. 50</b>
	<b>4 fr. 50</b>

LE NUMÉRO : **15 CENT.**

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

# LES ANNALES

POLITIQUES ET LITTÉRAIRES

REVUE POPULAIRE PARAISSANT LE DIMANCHE

20 NOVEMBRE 1898

RÉDACTION ET ADMINISTRATION

15, rue Saint-Georges — Paris

ABONNEMENTS

**Édition illustrée**

(TEXTE ET SUPPLÉMENT)

Un an Six mois

France..... **10 fr. 50**Union postale. **12 fr. 50**

6 fr. 50

LE NUMÉRO : **25 CENT.**

Les annonces sont reçues exclusivement à l'Agence parisienne de publicité, 22, rue Montmartre et chez MM. Lagrange, Cerré et Cie, 8, place de la Bourse, Paris.

## SOMMAIRE

Chronique Politique.....

Notes de la Semaine: Point de bâche.

Impressions et Souvenirs: Régine....

Petits Pamphlets: Les Prix d'Académie,

Les Echos de Paris: Pelin à la caserne. — Une épée d'honneur à Kitchener. — Invalidation d'un député. — Parlementaires dévalisés.

— La Toison d'or. — Le tombeau de la Noblesse. — Bacheliers d'automne. — Vignes académiques.....

Les Mémoires de Bismarck: La Journée de Sedan.

Poésies: Intérieur.....

— Sourire des Choses.....

— Réverie.....

Censure Théâtrale: La Loie Fuller.

Bulletin Théâtral: « Déjâne »; Ma-

tines du Châtelet. — Papa la Vertu; Char-

mant séjour.....

Pages Oubliées: Le Marchand de No-

bliette.....

Revue des Livres: Les « Mémoires de

Bismarck ».

Académie Française: Les Prix de Vertu

Les Grands Musées: Botticelli.....

Mouvement Scientifique: Les Concluves

et le Latit.....

Passé-Temps Scientifiques.....

Notes Mondaines.....

Roman: Coup-de-Vent.....

Petit Courrier.....

FRANÇOISQUE SARGENT  
ANDRÉ THEURIET  
ÉMILE BERGERAT

## SERGINES

Prince de BISMARCK  
JEAN AICARD  
CHARLES FUSTER  
G. BATTANCHON

JEAN LORRAIN

E.-ED. G.

## LÉON GOZLAN

ADOLPHE BRISSON  
PIERRE LOTI  
XXX.HENRI DE PARVILLE  
COSINUS  
BARONE STAFFE  
JULES LERMINA  
GEORGES DERVILLE

## SUPPLÉMENT ILLUSTRE

LES GRANDS MUSÉES: Judith, de BOTTICELLI.

SCÈNES DE LA VIE RÉELLE: Un Prix de Virtu, d'après le tableau de BRISPOT.

LES CONSCRITS: Huit portraits de Polin, accompagnés d'une chanson de JULES JOUY.

MUSIQUE: O Salutaris, par SAMUEL ROUSSEAU.

## CHRONIQUE POLITIQUE

L'affaire Dreyfus est entrée dans une période toute nouvelle.

La cour de cassation a décidé, en effet, que le détenu de l'île du Diable serait avisé, par les voies les plus rapides, de la recevabilité de la demande en révision de son procès et invité à présenter ses moyens de défense.

Le gouvernement, mis au courant de cette décision par le président de la chambre criminelle, s'est incliné et a donné immédiatement tous les ordres pouvant faciliter les rapports des magistrats de la cour suprême avec le parquet de Cayenne; mais, à la Chambre, l'émotion, l'agitation même, ont été un instant excessivement vives.

Pendant que les partisans de la révision présentaient cette mesure comme une présomption en faveur de Dreyfus, les plus chauds adversaires de cette même révision se répandaient en propos enflammés sans écouter certains juristes, qui

déclareraient ne voir là rien d'irrégulier ni d'anormal. M. Cavaignac et M. Deroulède voulaient interroger et se rendraient auprès du président du Conseil; M. Lasies, que certains incidents ont mis en vedette, déposait une demande d'interpellation, dans laquelle il sommait le gouvernement de s'expliquer sur les « injonctions » de la cour, et ne renonçait à la parole que devant un refus catégorique de M. Dupuy de lui répondre.

L'ordonnance rendue par les magistrats de la cour suprême devait provoquer, chez les adversaires de la révision, un étonnement qui s'expliquait par ce fait: que moins de deux jours auparavant le gouvernement avait refusé à Mme Lucie Dreyfus l'autorisation de mettre son mari au courant des événements et avait répondu à M. Reinach, qui invoquait l'état de santé du condamné, en se retranchant derrière la cour de cassation, ou, plutôt, derrière l'arrêt dans lequel celle-ci a déclaré qu'aucune innovation ne devait être apportée à la peine subie.

La surprise de ces mêmes adversaires de la révision devait être d'autant plus grande que la cour venait de consacrer plusieurs séances à l'audition des généraux Mercier, Billot, Zurlinden et Chanoine, et que beaucoup pensaient que leurs longues dépositions, les démonstrations prolongées de M. Cavaignac sur le bordereau et sur « les aveux », avaient été absolument décisives sur l'esprit des magistrats.

D'autre part, quelques journaux alléguent que la cour n'a agi de la sorte que pour montrer son esprit d'impartialité en écoutant le condamné après avoir écouté ses accusateurs.

C'est le 15 novembre, à midi, que la dépeche apprenant à Dreyfus la recevabilité de la demande en révision de son procès a été expédiée à Cayenne, et c'est dans la matinée du lendemain que M. Deniel, le commandant du pénitencier, l'a transmise à son prisonnier.

Quels vont être les moyens de défense invoqués par Dreyfus, quelle est la liste des questions qui vont lui être posées et, surtout, quelle va être la manière de procéder de la cour suprême?

Désignerait-elle un magistrat pour aller recevoir la déposition du condamné ou se renseignera-t-elle par Commission rogatoire?

Il est bien difficile de répondre à cette interrogation et à beaucoup d'autres encore. Le cas qui se présente est sans précédent. C'est la première fois qu'une révision se produit dans ces conditions et toute la procédure est à réglementer, à créer.

En attendant qu'on soit fixé à cet égard, la chambre criminelle poursuit l'audition des témoins.

Le lieutenant-colonel Picquart pourrait bien être l'un des premiers entendus.

La Chambre et le Sénat viennent, en effet, de voter l'urgence sur une proposition qui rend la loi du 8 décembre 1897, sur l'instruction contradictoire, applicable devant les tribunaux militaires en temps de paix; le gouvernement y a adhéré en principe, et la mise au secret de cet officier pourrait être levée sous peu de jours.

Il se pourrait, également, que la cour ordonne une expertise sur les deux lettres du commandant Esterhazy qui ont été saisies dernièrement et dont le papier pelure serait identique à celui du bordereau.

X

Si le gouvernement n'a pas été interpellé sur l'affaire Dreyfus, il a failli l'être, au Sénat, pour ne pas avoir mis au pilon le livre de M. Urbain Gohier: *l'Armée contre la nation*, et il l'a été, ou peu s'en faut, à la Chambre pour avoir déféré l'auteur de ce livre à la justice.

Les passages visés par le gouvernement sont tout simplement odieux:

« La caserne, y est-il dit, ne donne point l'esprit militaire. Elle est seulement l'école de tous les vices crapuleux, de la fainéantise, de la débauche et de l'ivrognerie. »

Voilà pour les soldats; les chefs ne sont pas mieux traités. L'infatuation, l'ignorance, la stupidité seraient leur lot.

L'interpellateur, M. Fournière, n'a pas essayé d'excuser ce langage, qui est inexcusable, mais il a reproché au gouvernement d'avoir deux poids et deux mesures et de poursuivre M. Urbain Gohier, alors qu'il laisse impunies, depuis un an, de plus violentes attaques.

Sur ce terrain, la discussion devait prendre rapidement un caractère brutal et des mots irréparables ont été, encore une fois, prononcés. La majorité a, d'ailleurs, pleinement approuvé le gouvernement. Si elle n'a pas acquiescé, par un vote, aux poursuites dont M. Urbain Gohier est l'objet, elle y a, du moins, applaudi.

Entre ce débat et une ardente discussion sur l'abrogation de la loi sur les meurtres anarchistes, la Chambre a nommé la Commission du budget. Pour la première fois, la majorité appartient au parti radical. Les 33 membres qui la composent se partagent en 18 radicaux ou radicaux-socialistes, 1 collectiviste et 14 progressistes.

Ce sont, par ordre de bureaux :

MM. Rouvier, Georges Berger, Le Myre de Vilers, Bozérian, Berthelot, Tourgnol, Dulau, Maurice Faure, Sauzet, Boude.

noot, P. Baudin, Le Moigne, Mesureur, Bérard, Salis, Pelletan, Lasserre, Thierrey, G. Cochery, Doumergue, Sibille, de la Porte, Pourquery de Boisserin, Dubief, Demarcay, Bertheaux, Bourrat, Merlou, Le Hérisson, Dumont (Jura), Chevalier, Dujardin-Beaumetz, Ricard (Côte-d'O).

La présidence est également dévolue au parti radical. Les modérés portaient M. Rouvier, et c'est M. Mesureur qui a été élu.

X

Les déclarations pessimistes de lord Salisbury ont laissé, partout, un sentiment de malaise qu'un discours de M. Chamberlain, à Manchester, vient encore d'accentuer. On y trouve un passage à double entente où, si l'on veut, à double détente qui mérite d'être signalé.

M. Chamberlain nous avertit charitalement que l'Angleterre revendique pour l'Egypte la domination entière de tous les territoires qui lui appartenaienat autrefois ou ceux qui sont tombés dans les mains des Derviches; qu'elle n'abandonnera jamais les sources du Nil à des mains ennemis, et il conclut en déclarant que notre gouvernement doit retirer les postes français installés dans la vallée du Bahr-el-Ghazal.

Mais laisseons cela. La mission Marchand s'apprête à regagner la France. Trois routes s'offraient à elle. La plus courte et la plus naturelle est celle du Nil vers Khartoum, Berber et le Caire, mais n'était assez, pour nos soldats, de l'humiliation d'une retraite, sans les exposer à cette autre humiliation de traverser les lignes anglaises.

La mission pouvait également rétrograder et regagner le Congo par l'Oubangui. C'était la voie indiquée par le gouvernement, qui n'avait pas songé au serrement de cœur de tous les membres de la mission en ralliant ce fort Desaix et tous ces postes du fleuve des Gazelles où ils arboreront, après tant de fatigues et avec tant d'espérance, le drapeau aux trois couleurs.

Le commandant Marchand a préféré revenir par l'Abyssinie. Cette route est, évidemment, dangereuse; mais l'héroïque officier veut accomplir jusqu'au bout la tâche qu'il s'est imposée, et, s'il parvient à Djibouti, comme toute la France le souhaite et l'espère, il aura accompli la plus belle traversée de l'Afrique qui ait été faite, et la gloire qu'il en tirera, ainsi que ses héroiques compagnons, sera la juste compensation de leurs déboires et de leur courage.

X

La contestation du gouvernement américain et de l'Espagne, au sujet de la souveraineté des Philippines, a pris un caractère aigu. Les Etats-Unis maintiennent leurs propositions, malgré le bon droit de l'Espagne, et l'on ne sait trop quelle sera l'issue de ce nouveau conflit. On parle d'une intervention de l'Allemagne, mais les espérances que l'Espagne a pu fonder sur elle pourraient bien s'envoler avant les dernières feuilles.

Prière d'adresser toutes les communications relatives à la rédaction des Annales à M. ADOLPHE BRISSON, rédacteur en chef.

Les autres communications (abonnements et mandats) doivent être adressées à M. l'Administrateur des Annales.

## A Nos Lecteurs

Nous commençons, dans ce numéro, la publication de notre grand roman inédit :

### COUP-DE-VENT

PAR

**JULES LERMINA**

Nous donnerons prochainement des détails sur les autres publications importantes dont la primeur est réservée à nos abonnés, et particulièrement sur les ouvrages que terminent en ce moment, à l'intention des *Annales*, nos deux éminents collaborateurs :

**PAUL BOURGET**

et

**CAMILLE FLAMMARION**

### NOTES DE LA SEMAINE

#### POINT DE HAINE

**V**OUS savez que, dans les écoles primaires, on a l'habitude de donner aux enfants des cahiers dont la couverture est agrémentée d'une image. Au-dessous de l'image, il y a une légende, qui est presque toujours une vérité morale, que l'on tient à faire entrer par les yeux dans l'esprit des écoliers.

Un père de famille m'envoie un de ces cahiers, qu'il a trouvé entre les mains de sa fille. L'image représente un soldat, qui tient, d'une main, un fusil, et qui, de l'autre, montre, avec un air de menace, un poteau, sur l'un des côtés duquel on voit écrit : *France*, tandis que, de l'autre, on peut lire : *Allemagne*. Derrière le troupiere, deux gamins, coiffés, l'un d'un képi, l'autre d'un bérét de marin, agitent un drapeau tricolore.

Au-dessus de l'image, cette mention : *Pensees francaises*, par Augusta Coupey. Au-dessous : *Sans la haine de l'étranger, l'amour de la patrie est faible*.

... Que dites-vous, me demande mon correspondant, de cette pensée et de l'illustration qui l'accompagne? Je ne connais point M<sup>e</sup> ou M<sup>me</sup> Augusta Coupey, et je, ne doute pas de la sincérité de son patriotisme. Mais sa « pensée » me paraît fausse et dangereuse.

Moi, je suis pasteur, et voudrais être le disciple fidèle de Celui qui a dit : « Aimez vos ennemis. » Je suis Français aussi, et, je l'espère, bon Français.

Mais, piété à part, ne trouvez-vous pas qu'un bon citoyen français se doit à lui-même et à son pays de protester contre cette pensée, soi-disant française?

Hair toute injustice d'une parfaite haine, à la bonne heure! et plus que toutes les autres l'injustice faite à la patrie bien-aimée! Et je sais bien, hélas! qu'à la justice il faut et qu'il faudra longtemps encore l'appui des armes, qui ne suffit pas toujours, nous l'avons vu. Si le patriotisme ne commande pas de hair toujours, il commande parfois de se battre et de tuer. Et, pourtant, c'est l'amour de la patrie, ce n'est pas la haine de l'étranger qui fait les héros du patriotisme!

Que le patriotisme ait pour mesure la haine de l'étranger, même allemand, jamais les sans-patrie n'ont adressé au patriotisme de reproche plus redoutable, d'injure plus sanglante.

On poursuit — pas assez, à mon avis, — les malpropretés qui souillent les yeux des enfants, et, certes, on a raison. Mais si telle gravure, avec sa légende, est un attentat à la pudeur, telle autre peut, de même, être un attentat au patriotisme, et celle-ci me paraît, pour le moins, aussi immorale — au sens élevé du mot, — que celle-là, et ce n'est pas peu dire.

Un de vos lecteurs fidèles,

» BERTON, pasteur. »

Causons ensemble de cet incident, puisque M. le pasteur Berton nous y invite.

Et d'abord, je souhaiterais qu'il fût un avertissement à nos instituteurs de surveiller l'introduction de ces cahiers, que leurs écoliers achètent plus souvent au dehors, chez le papetier, et qu'ils apportent dans la classe. Il est évident que tous ces dessins, avec la légende qui les commente, ont été faits à bonne intention, et que les auteurs n'ont eu d'autre vue que de donner aux enfants un enseignement utile. Mais ils peuvent manquer de tact quelquefois, et je crois bien que M<sup>e</sup> Augusta Coupey a exprimé, sous une forme médiocre, une pensée tout au moins douteuse.

Le patriotisme peut, en effet, s'aviver parfois de la haine de l'étranger. Il est certain qu'il est difficile d'aimer beaucoup sa patrie sans détester ceux qui lui ont fait beaucoup de mal et qui sont susceptibles de lui en faire encore. Mais cette haine n'est pas un des ingrédients essentiels du patriotisme; elle n'est qu'un accident, et, pour ainsi parler, qu'une applique, qui peut tomber, sans qu'en soit altéré le sentiment profond qu'elle recouvre.

Aimer son pays, c'est se tenir prêt à le défendre s'il est attaqué; c'est être décidé à lui sacrifier par avance sa fortune et sa vie. Mais cette résolution, cette joie dans le dévouement n'a pas besoin de se compliquer de haine. On peut demeurer l'arme au bras, prêt aux événements, sans nourrir contre l'étranger une éternelle et implacable rançune.

Les secrets de l'avenir ne nous sont pas connus. Beaucoup de bons esprits croient, de l'un et de l'autre côté du Rhin, qu'il sera possible de trouver, entre l'Allemagne et la France, ce que les diplomates appellent un *modus vivendi*, qui, en régulant d'une façon conciliatrice le sort de nos deux chères provinces, fera tomber les armes des mains de l'une et l'autre nation. Cette idée qui, jusqu'à ce jour, n'avait hanté la cervelle que d'un petit nombre d'hommes politiques, commence à se répandre dans la masse du public pensant. Je vois lentement poindre l'auréole d'un jour où les deux peuples, renonçant à leurs défiances réciproques, contracteront une alliance pour assurer la paix de l'Europe.

Peut-être n'est-ce là qu'un rêve.

En tout cas, c'est là un de ces rêves dont personne ne peut dire qu'ils soient irréalisables, et avouez que la réalisation, si l'on trouve moyen de la rendre possible sans déshonneur, serait souhaitable pour tout le monde. Eh bien! si cet événement doit jamais se produire, il n'y a qu'une façon d'en hâter l'élosion : c'est d'émuover, d'un côté comme de l'autre, les haines que la guerre a faites si aiguës entre nations qui étaient dignes de s'entendre.

Nous serons bien avancés quand, nous emparant de l'âme de nos enfants, nous l'aurons empêtrée de noires et irréconciliaires fureurs contre l'ennemi qui nous a vaincu! En aimeront-ils mieux la France pour s'être familiarisés, dès leur jeune âge, avec ce cri : « Mort aux Allemands! »